

## FEDERATION ALGERIENNE DE VOLLEYBALL

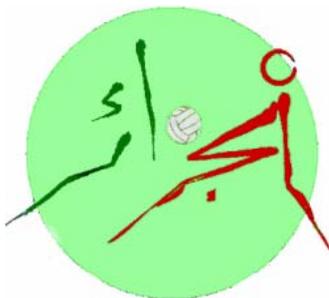
Rue Ahmed Ouaked - Delly Brahim – ALGER

Tél: 021.92.11.44 – 021.79.18.78

Fax: 021.92.11.50 – 021.79.90.92

Site internet: [www.afvb.org](http://www.afvb.org)

Email: [fabv2004@yahoo.fr](mailto:fabv2004@yahoo.fr)



# PROCES VERBAL DE REUNION

Nr 01 du 03 Janvier 2008

### ORDRE DU JOUR

- 1 - Adoption de l'ordre du jour
- 2 - Adoption du PV nr 38/2007
- 3 - Activités des Directions et des Commissions
- 4 - Adoption du bilan moral et financier
- 5 - Tournoi de qualification aux Jeux Olympiques – Dames et Hommes
- 6 - Championnat Arabe des Clubs Dames
- 7 - Situation du matériel à Béjaia
- 8 - Appels CSA ITR Sétif et CSA SVB
- 9 - Décisions, informations et résolutions.

Séance ouverte à 10.10 au siège de la FAVB

Étaient présents; MM.GOUGAM Houkba, LASSOUANI Hadj Hachemi, MADIOU Nour Eddine, DADA Lahcène, BELAYAT Nadir, HARCH Nassim, HADJERSI Sid Ali, LASMI Mohammed, AMALOU Rahim, YEFSAH Karim

Absents excusés; MM. BENMANSOUR Fawzi (maladie), HAMOUTENE Mohammed (A.G.E Ligue de Tizi Ouzou) NEKHOUL Abdelwahab (mission), BOUDAUD Saïd (congé)

Absent ; Mr IKHEDJI Rabah

Le Président de la FAVB ouvre la séance et présente ses meilleurs vœux à l'occasion de l'Aïd El Adha et de la nouvelle année, à tous les membres de la famille du Volleyball. Par la même occasion il souhaite la bienvenue et présente Mr YEFSAH Karim, Résident en 3<sup>ème</sup> année spécialité médecine du sport, affecté à a FAVB.

### 1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lu et adopté

### 2- ADOPTION DU PROCES VERBAL NR 38 DU 14.11.07

Lu et adopté

### 3- ACTIVITES DES DIRECTIONS ET DES COMMISSIONS

#### A/ Direction de l'organisation sportive

- Désignation de la 10<sup>ème</sup> journée de la Nationale Une A seniors Hommes (Poules Centre Est et Centre Ouest.
- Etablissement des classements des différents Championnats (Nationale Une A, B et Dames.

#### B/ Direction du Développement et de la Formation

- Formation sur le Logiciel Volley Soft du 27 au 28.11.07, encadré par Mr Arnaud BESSAT Statisticien équipe de France Féminine.
- Recyclage des entraîneurs de la Nationale Une A et B, du 8 au 10.12.07, encadré par Mr Pierre LABORIE, Expert Fédération Française de Volleyball. Participation de 60 stagiaires.
- Etablissement d'un état des équipes engagées :  
**Par Ligue Pôle, Seniors Hommes:** pour 2007-2008,  
Championnat de la Nationale Deux : Oran 4 – Alger 7 –  
Constantine 7 – Sétif 11 – Laghouat 6 – Ghardaïa 7 Batna 7 – Blida 2.

**Au Championnat Promotionnel Seniors Dames:** Oran 6 – Alger 7 – Tizi Ouzou 5 Bejaia 7.

**C/ Direction des Jeunes Talents**

- Organisation de stages des équipes nationales jeunes catégories, Cadettes et Cadets, du 26 au 31.12.07. – Juniors, Garçons et Filles, du 26.12.07 au 3.01.08.
- **Inter sélections :**
  - \* Sétif : le 23.12.07, minimes, cadettes et cadets, avec les Clubs de la Ligue de Sétif.
  - \* Tizi Ouzou: le 25.12.07, minimes et cadettes.  
le 2.01.08 minimes et cadets.
  - \* Laghouat : les 3 et 4.01.08, minimes, cadets et juniors, participation des Ligues de Laghouat et de Djelfa.
  - \* Sétif : le 3.01.08, minimes, participation des ligues de Sétif et de Bejaia
  - \* Ghardaïa : les 3 et 4.01.08 en minimes, cadets et juniors, participation des ligues de Ghardaïa et de Ouargla.
- Mini Volleyball: organisation de Tournois à Laghouat, le 21.12.07, Tizi Ouzou, le 27.12.07, Alger, le 2.01.08.
- Pratique sportive en milieu scolaire : une opération pilote a été initiée par la Ligue de Sétif. Le Président de la FAVB et le DJT se sont rendu à Sétif pour faire l'évaluation de la situation et décider de l'apport de la FAVB à cette opération qui mérite d'être soutenue, vu l'intérêt et l'engagement des autorités locales et des structures concernées.

**D/ Direction Technique Nationale**

- Equipe Nationale Seniors Dames : trois stages effectués. se trouve actuellement en Italie du 27.12.07 au 6.01.08 avant de parfaire sa préparation en France, du 6 au 14.01.08, avec un effectif de 14 athlètes. Retourne en stage à Blida du 16.01 jusqu'à la fin de la compétition.
- 
- Equipe Nationale Seniors Hommes : regroupement de deux jours effectué au Centre GHERMOUL. Les athlètes ont subi un contrôle médical. sur 16 athlètes convoqués, 14 étaient présents. L'athlète DIF Hacène a fait part de sa décision de prendre sa retraite internationale. Le prochain stage est prévu du 8 au 18.01.08 au Centre GHERMOUL.
- Le Docteur YEFSAH fait un bref compte rendu sur le contrôle médical effectué ; des séances de rééducation ont concerné deux

athlètes. Probable opération du ménisque de l'Athlète HAKMI Yassine

- Le tournoi qualificatif, zone Afrique Hommes, aux Jeux Olympiques est prévu en Afrique du Sud du 3 au 10.02.08

#### **4- ADOPTION DU BILAN MORAL ET FINANCIER**

En prévision de l'Assemblée Générale Ordinaire le Bilan moral a été élaboré conformément à l'instruction ministérielle. Il a été passé en revue et adopté après quelques corrections et rectifications. En ce qui concerne le Bilan Financier, il se trouve au niveau du Commissaire aux Comptes, agréé par la FAVB, pour approbation en prévision de l'Assemblée Générale.

Pour plus d'efficacité, de gain de temps et d'économie de frais de tirage, le Bureau Fédéral décide: le Bilan Moral et Financier sera disponible à la consultation sur le site web de la FAVB dans les délais statutaires.

#### **5- TOURNOI QUALIFICATIF AU JEUX OLYMPIQUES – DAMES ET HOMMES**

Le tournoi DAMES aura lieu à Blida, salle TCHAKER, du 22 au 29 janvier 2008. Les équipes ayant confirmé leur participation sont au nombre de six: AFRIQUE DU SUD, KENYA, CAMEROUN, ZIMBABWE, NIGERIA, SENEGAL et l'ALGÉRIE Pays organisateur. L'arrivée des Officiels est prévue le 19 janvier 2008, l'arrivée des équipes est prévue le 20 janvier 2008, la réunion technique se déroulera le 21 janvier 2008. Les compétitions se dérouleront à partir du 22 janvier 2008 en une poule unique ou en deux poules selon le nombre de pays présents, conformément à la réglementation. Une réunion de coordination aura lieu le 5 janvier 2008 à Blida.

L'hébergement et la restauration des délégations se feront au niveau du Complexe Familial de la Mutuelle des Travailleurs du Bâtiment, à Zéralda.

En ce qui concerne les Hommes, le tournoi aura lieu en Afrique du Sud, du 1er au 10 février 2008. Notre équipe nationale y prendra part afin de préparer les échéances futures.

#### **6- CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS DAMES**

Cette compétition était prévue en Algérie, en janvier 2008, puis reportée au mois de février 2008 à la demande de l' U.A.V.B, une nouvelle fois, à la demande de l' U.A.V.B, cette compétition est reportée au mois de mars 2008, en Algérie.

#### **7- SITUATION DU MATERIEL A BEJAIA**

La situation a été éclaircie avec le locataire. Une solution a été trouvée. Le gros du matériel a été transféré à Alger et installé au niveau du Centre de regroupement de Mohammedia (Baulieu). Attente de la régularisation du loyer qui nécessite l'établissement d'un contrat de location

## **8- APPELS DES CSA: ITR SETIF ET SEDDOUK VB**

### **Appel CSA/ITR Sétif**

Appel du CSA/ITRS contre la décision de la CSRQ/FAVB en date du 19/11/2007

- Vu l'appel du CSA/ITRS en date du 02/12/2007 ;
- Vu le justificatif de paiement des droits d'appel ;
- Vu le PV N° 14 de la CSRQ/FAVB du 19/11/2007 ; traitant les réserves par évocation formulées par le CSA/ITRS lors de la rencontre ITRS-ESS du 08/11/2007 du championnat national « 1A S/H», sur la participation de l'athlète ZAICHI CHAHINE Licence N°117, transféré au club ESS dans le cadre d'une mutation exceptionnelle.
- Vu la feuille de match mentionnant la participation de l'athlète suscité à la dite rencontre.
- Vu le justificatif de paiement des droits de réserves.
- Vu le PV de CRQ et Statuts de la ligue de Sétif relatif au traitement du dossier de la mutation exceptionnelle de l'athlète ZAICHI Chahine du club NCB au profit du club ESS.
- Vu le dossier de la mutation exceptionnelle de l'athlète comportant les pièces suivantes :
  - Certificat de scolarité délivré par le lycée KIROUANI MOHAMED de Sétif.
  - Photocopie de la carte d'identité nationale de l'athlète.
  - attestation de non inscription sur les listes électorales de la commune de Bejaia.
  - les récépissés d'envoi des avis de démissions adressés à la ligue de Bejaia et au club NCB quitté en date du 05/08/2007.
  - le justificatif de paiement des droits de mutations.
  - Vu le certificat de résidence délivré par l'APC de Sétif.
- Vu l'erreur portée sur le PV N° 14 de la CSRQ mentionnant un certificat de résidence au lieu d'un certificat d'hébergement.
- Vu le document relatif à la non inscription de l'athlète ZAICHI CHAHINE sur les listes électorales de l'APC de Sétif apporté par le CSA/ITRS.
- Attendu que cette pièce n'est pas nécessaire dans le dossier de mutation exceptionnelle et que seul le certificat de scolarité est nécessaire conformément au PV N°29 de la réunion du Bureau Fédéral du 08/07/2004.
- Attendu qu'aucun élément nouveau, ne pouvant remettre en cause la décision de la CSRQ/FAVB, n'a été apporté.

**DECISION :** La décision de la CSRQ/FAVB est maintenue.

### **❖ Appel CSA/SEDOUK VB**

Appel du CSA/SVB contre la décision de la CSRQ/FAVB en date du 12/11/2007

- Vu l'appel du CSA/ SVB en date du 17/11/2007 ;
- Vu le justificatif de paiement des droits d'appel ;
- Vu le PV N° 13 de la CSRQ/FAVB du 12/11/2007 ; traitant la mutation exceptionnelle de l'athlète AISSOU TASSADIT du club SVB au profit du club ASWB, comportant les pièces suivantes :
  - vu le bordereau et la licence déposée en date du 23/10/2007.

- vu le certificat de scolarité délivré à l'athlète par le lycée CHOUHADA CHIKHOUN de Bejaia en date du 24/10/2007.
  - vu le certificat de changement de résidence.
  - vu le certificat de résidence établi par l'APC de Bejaia en date du 11/11/07.
  - vu le justificatif de paiement des droits de mutation
  - vu la lettre d'opposition introduite par le club SVB, jugée sans fondement par la commission.
  - vu les récépissés des primatas des avis de démissions adressés à la FAVB et au club quitté en date du 17/10/2007.
- Vu l'erreur portée sur le PV N° 13 de la CSRQ mentionnant la date du 17/10/2007 d'envois des primatas au lieu du 04/11/2007.
  - Attendu qu'aucun élément nouveau n'a été transmis au dossier.

**DECISION : la décision de la CSRQ/FAVB est maintenue.**

### **9 - DECISION – INFORMATIONS ET RESOLUTIONS**

- Cas de la Ligue pôle de Batna, ayant scindé son Championnat en deux poules, situation contraire à l'esprit de restructuration des Ligues

**DECISION: inviter la Ligue Pôle de Batna à se conformer aux Décisions de la FAVB.**

- Situation du Chargé du Secrétariat Général de la FAVB

**DECISION: Le Président de la FAVB se rendra samedi au MJS pour s'enquérir de cette situation qui a provoqué beaucoup de contraintes à la bonne marche de la FAVB.**

- Cas de la Ligue de Blida: existence de deux équipes seulement (Médéa et Boufarik)

**DECISION: convoquer le Président de la Ligue et faire le point de la situation exacte de cette Ligue. Procéder au rattachement de ces deux équipes au niveau de la Ligue d'Alger en cas de nécessité.**

- Situation de l'Arbitrage : procéder au bilan et analyse de la situation à l'issue de la première phase. Sanctionner les arbitres qui s'absentent régulièrement. Suspendre les Arbitres qui abusent des justifications d'absences.
- Dotation de la Ligue de Wilaya de Sétif en matériel adéquat à la pratique du mini volley en milieu scolaire en encouragement à l'opération en cours ainsi que la prise en charge du stage de formation des Enseignants concernés par l'encadrement des enfants. Les autres Ligues sont invitées à initier la même opération et recevront le soutien de la FAVB
- Remboursement des Ligues Régionales organisatrices des tournois nationaux inter sélections ayant eu lieu les 13,14 et 15 juin 2007, conformément au PV nr 34 du 31.5.07.

- La D.O.S est chargée de d'informer les salles et les CSA afin de procéder au traçage de la zone du Manager, conformément aux directives de la FIVB.
- Procéder au lancement du Championnat National de Division « B » Dames conformément à la proposition de la D.O.S.
- En ce qui concerne les frais de transfert à l'étranger, ils sont payables en Dollar U.S à la FIVB par le club recevant, 10% revenant à la Fédération d'origine.
- Réception d'un état des indemnités des personnels des Jeux Africains 2007.
- Le local abritant le Bureau de la Comptabilité sera aménagé en Bureau des Archives, les travaux nécessaires seront réalisés et l'équipement nécessaire acquis.
- L'Assemblée Générale de l'U.A.V.B aura lieu le 21 février 2008 à Benghazi – LIBYE.
- Une réunion s'est tenue au M.J.S, Direction du Sport d'Elite, elle a eu pour objet le Bilan de la FAVB, les contraintes et les prévisions budgétaires pour 2008. Dans ce cadre une enveloppe conséquente sera affectée au profit de notre Fédération pour le Développement, l'effacement de dettes et l'indemnisation des Organisateurs des Jeux Africains.

A l'occasion du nouvel an 2008 et du nouvel an Hégirien, le Président et les Membres du Bureau Exécutif de la FAVB présentent leurs meilleurs voeux de santé, de bonheur, et de réussite personnelle et sportive.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 14h30.

**Le Secrétaire de séance**

**H. LASSOUANI**

**Le Président de la FAVB**

**H. GOUGAM**